

Procès-verbal

COLLEGE SANITAIRE

- ◆ Présents

Pr NGUYEN	M. BERTHELOT	Mme COUSIN
Pr BERQUIN	Dr ELABDELLAOUI	M. VANDENBROUCK
Dr HAGE	Dr VERMELLE	Mme LAMBERT
Mme CALONNE	Dr DEKERLE	Dr CHIOSSONI
Dr GELLEZ	Dr LE MOING	Mme DIOT

- ◆ Ont donné pouvoir OU délégation (ou excusés)

Dr MAMOURI	Dr BERNARD	Dr LE GALLOUDEC
Dr BOURGOIS	M. GUIOT	Mme PARENT
Dr LANCO	Mme LECTEZ	Dr VASSEL
M. LENNE		

COLLEGE DU SECTEUR MEDICO-SOCIAL

- ◆ Présents

Mme DIOT	M. PATAT	M. DOISY
M. DECAT	Mme DAUPHIN	Mme LEMPENS
Mme DOTTE	Mme GOKELAER	M. BRIDOU
Mme AVELINE	M. HEBRARD	Dr DEKERLE
Mme REGNAULT		

- ◆ Ont donné pouvoir (ou excusés)

Mme HERMANT	M. GUIOT	Mme BOUCHE
Mme LECERF	M. FRACKOWIAK	M. MEURANT
M. RUFFIN	Mme ZAMPESE	M. DELREUX
m. GOBIN	Mme BREBION	Mme PRIEUR

COLLEGE DES ASSOCIATIONS NON GESTIONNAIRES

- ◆ Présents

Mme REDINGER	Mme PLAMONT	Mme DUCATILLON
Mme MOUTIEZ	Mme DOLLET	M. HEBRARD
Mme DA SILVA		

- ◆ Ont donné pouvoir (ou excusés)

Mme MARS	M. DARRICAU	Mme LE FOLL
----------	-------------	-------------

INVITES

- ◆ Présents

Mme LETOMBE	Mme OSTYN	Mme IVAIN
M. RIBERA	Mme FENAIN	M. JARDE
Mme SIVERT	M. MASURE	Mme BURGER
Mme DEMEUNELAERE	Mme LEPLANOIS	

- ◆ Excusés

M. FRICOTEAUX	Mme BOULART	M. POIRET
Mme VERMEIRSCH	Mme DERWEDUWEN	Mme LEFEBVRE

L'assemblée générale débute à 17H35

Accueil

Mme Letombe remercie l'ensemble des partenaires présents (ESMS, CHG, Associations...), les membres du bureau, les animateurs de zone, les coordinatrices locales, l'ensemble de l'équipe au siège de NeurodeV pour leur présence et leur investissement.

Présentation des membres du bureau et du nouveau trésorier, M. HEBRARD dont la candidature a été validée lors du dernier COPIL suite au départ en retraite de M. MASSE.

Validation du procès-verbal AGO 26 juin 2023

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2023, l'approuve tel qu'il lui est présenté.

1ère résolution : procès-verbal du 26 juin 2023

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Rapport moral de Mme le Professeur Sylvie NGUYEN, administratrice

L'année 2023 fut une année bien active.

2 CDD recrutés en 2023 :

Mme Amélie TURPIN, responsable du service formation. Un travail conséquent au vu du nombre de formations proposées. Un planning bien chargé avec le nouveau catalogue de formation 2025 en cours de constitution.

NeurodeV renforce ses liens avec les personnels de l'Education Nationale en répondant à des demandes de formation.

Mme Marine ROCQUIN-PLUMEL recrutée pour un CDD de 12 mois afin d'établir une enquête régionale du parcours de soins pour les enfants et jeunes adultes (0-25 ans) présentant un trouble du neurodéveloppement. Cette enquête a été financée par l'ARS.

Mme LETOMBE est présente sur l'ensemble des territoires notamment avec les CSL. J'en profite pour la remercier. Cette présence nous a notamment permis d'obtenir de nombreuses réponses lors de l'enquête régionale.

Nous avons participé ce jour à une réunion avec l'ARS. Un travail autour des TND va être mené, des groupes de travail seront programmés :

- Renforcer le repérage et l'intervention précoce
- Améliorer le parcours
- La formation

Rapport d'activité

Mme LETOMBE remercie l'ARS pour le financement du CDD de Mme TURPIN, prolongé de 6 mois. Le service de formation a fortement évolué depuis l'arrivée de Mme TURPIN. Nos formations sont surtout axées vers les médecins grâce à l'expertise de nos formateurs (Pr BERQUIN, Dr LEMAITRE, ...). Développement des classes virtuelles (3h sur une thématique).

En 2024, nous souhaitons développer un soutien aux familles avec des classes virtuelles à leur destination. 2 webinaires gratuits seront proposés aux parents « Le défi de l'interaction avec l'enfant et son profil particulier ».

Mme LETOMBE remercie les coordinatrices locales et leurs directions pour cette mise à disposition et pour leur engagement. Mme LETOMBE remercie Mme IVAIN, coordinatrice régionale pour le travail d'accompagnement et de tutorat auprès des coordinatrices ainsi que son lien avec les partenaires.

Mme LETOMBE remercie les animateurs de zone, partenaires indispensables qui l'accompagnent lors des CSL.

Quelques rappels :

NeurodeV est une Plateforme Régionale d'Expertise, de Ressources, d'Accompagnement et de Coordination (PRERAC) pour les enfants et les adolescents avec des pathologies neurologiques et des troubles du neurodéveloppement (TND). Elle facilite la démarche diagnostique en créant des synergies entre les professionnels de santé et les acteurs de l'accompagnement.

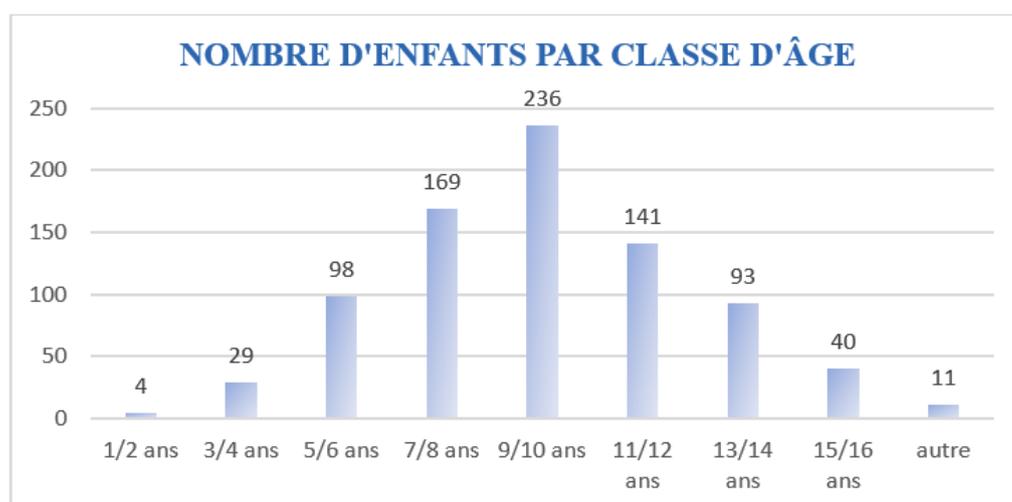
Activité en 2023 :

- **821** accompagnements en file active/**2.9** ETP Coordinatrices Locales HdF
- 144 bilans neuropsychologiques ont été réalisés au niveau régional : 127 en gestion libre pour 5 Centres Hospitaliers du Nord-Pas-de-Calais (HdJ) et 17 bilans neuropsychologiques ont été effectués par les neuropsychologues sur prescription des neuropédiatres dans le cadre des Réunions de Concertation Pluridisciplinaires.

Evolution de l'activité sur 5 ans	2019	2020	2021	2022	2023
Consultations neuropédiatriques	2	5	6	8	10 (Lille)
Bilans neuropsychologiques	186	153	205	197	144 (Lille/ Amiens)
Accompagnement en file active	689	633	743	850	821 (Lille/ Amiens)

Par rapport à 2022, on constate une augmentation du nombre d'enfants sur une tranche d'âge plus large : 5-14 ans.

Enfants vraisemblablement sortis des différents dispositifs ou plateformes ou encore des enfants qui n'ont jamais été diagnostiqués et qui arrivent tardivement chez NeurodeV.



Types de déficience

Parmi les enfants accompagnés par NeurodeV, les troubles du développement intellectuel, de la communication, spécifiques des apprentissages sont en augmentation par rapport à 2022.

Les troubles du comportement et les troubles du déficit d'attention et hyperactivité sont en nette progression. Ce constat est par ailleurs posé dans l'enquête régionale sur les troubles du neurodéveloppement.

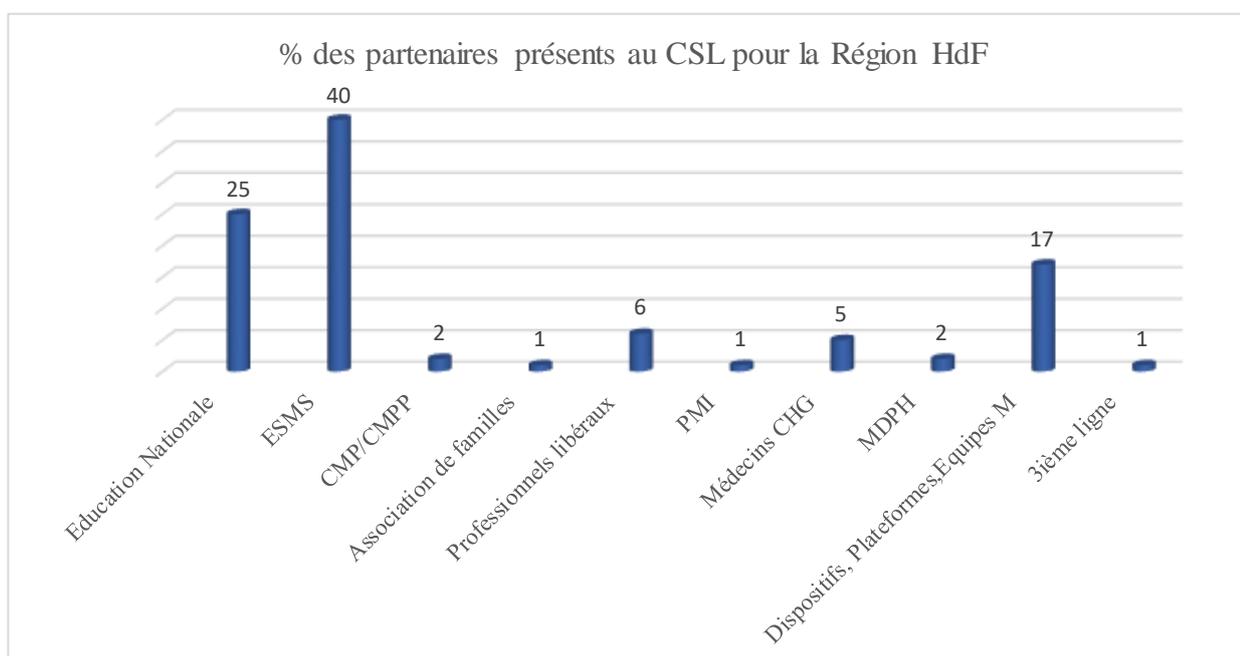
Quelques indicateurs sur les 821 enfants accompagnés par les coordinatrices locales :

Aide à la démarche diagnostique	862 (dont bilans neuropsychologiques)
Coordination vers un professionnel de santé	228
Coordination vers les Etablissements et Services Médico-Sociaux	34
Coordination pour des aménagements pédagogiques	103
Aide au dossier MDPH	197

Une situation pouvant nécessiter plusieurs actions.

- **98 familles** ont été reçues en 2023, dans le cadre des permanences des coordinatrices locales. Ce chiffre est en baisse car les coordinatrices étaient dans l'obligation de prioriser le recueil des informations par téléphone, du fait d'une charge de travail trop importante. Par ailleurs, la priorité est fréquemment donnée aux familles socialement défavorisées.
- Après avoir procédé à la préadmission, le délai moyen de réponse aux familles est d'environ **44 jours**. Cet indicateur a presque doublé par rapport à 2022.
- La durée moyenne de l'accompagnement des enfants/adolescents a augmenté : **399 jours**. Cette durée se justifie par des dossiers de plus en plus complexes, par des délais de consultation de plus en plus long dans le cadre de la démarche diagnostique et par conséquent par la reprise du dossier chaque semaine par la coordinatrice locale alors que d'autres dossiers sont en cours ou en attente.

Au niveau régional, 621 partenaires ont participé aux CSL.



L'organisme de formation :

Observatoire 2023 :

- Nombre de personnes formées : **434 apprenants**
- Nombre d'heures de formation : **315 heures**
- Nombre d'heure de formation stagiaires : **4453 heures stagiaires**
- Un organisme de formation qui rayonne sur **l'ensemble de la région Hauts de France**
- **Un développement de l'offre de formation avec un nouveau point d'ancrage en ex-Picardie**
- Nombre de formateurs : **21 formateurs**
- **Une responsable de formation**
- **Une coordinatrice médecin**

En 2023, **434 apprenants** ont été formés par l'organisme de formation NeurodeV, soit une augmentation de 57 % par rapport à 2022 (251 stagiaires).

On compte **33 sessions** sur **45 jours** de formation autour de **10 thématiques**.

Sensibilisation :

En 2023, NeurodeV a enregistré 35 abonnements supplémentaires sur sa plateforme en ligne sur les troubles du neurodéveloppement (TND).

Ce chiffre est en baisse par rapport à 2023, nous envisageons de permettre aux stagiaires inscrits aux formations de l'organisme de formation NeurodeV de bénéficier gratuitement d'une capsule en 2024. Les inscrits sont : des médecins scolaires, des pédiatres, des médecins généralistes, des personnels d'ESMS, des professionnels libéraux etc.

En novembre 2023, ont eu lieu les Journées Lilloises de Neuropédiatrie : **484 participants**.

2^{ème} résolution : rapport moral et rapport d'activité

L'assemblée générale, après avoir entendu les différents rapports, approuve les rapports tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Rapport du trésorier / Rapport du Commissaire aux comptes

Suite au départ en retraite de M. MASSE, trésorier de NeurodeV et à l'issue du dernier COPIL, M. HEBRARD exercera la fonction de trésorier de NeurodeV.

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. Le rapport est remis à l'ensemble de l'assemblée.

L'exercice 2023 se solde donc par :

Un résultat excédentaire de + 74 939.83 euros sur le dossier encadré.

Un résultat excédentaire de + 17 585.69 euros (A l'équilibre sur le dossier encadré, déficitaire de 1 729.61 € sur le Dossier en gestion libre et bénéficiaire de 19 315.30 € sur le Dossier Formation).

Sur proposition du comité de pilotage, nous envisageons donc :

- **L'affectation en report à nouveau des 17 585.69 euros**
- **Un placement en fonds dédiés des + 74 939.83 euros**

M. RIBERA, commissaire aux comptes au sein du cabinet KPMG, nous rappelle que le commissaire aux comptes a un rôle d'éclairage et de conformité des comptes.

M. RIBERA donne lecture de son rapport et certifie que les comptes sont réguliers et sincères. M. RIBERA remercie Mme LETOMBE et Mme OSTYN pour leur collaboration et pour la gestion sérieuse des budgets.

Le financement ARS est identique dans le cadre de la convention pluriannuelle.

3^{ème} résolution : rapport du trésorier et rapport du commissaire aux comptes

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du trésorier et du commissaire aux comptes par M. RIBERA et après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les rapports tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Affectation du résultat

4^{ème} résolution : affectation du résultat

Sur proposition du comité de pilotage, l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2023 qui se solde par un excédent de 17 585,69 euros en report à nouveau.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Renouvellement du tiers sortant du comité de pilotage

Avant le renouvellement du tiers sortant, nous accueillons les membres « invités » de l'Education Nationale, identifiés et détachés pour représenter Mme Le Recteur de l'Académie de Lille/Région Hauts-de-France et M. Le Recteur de l'Académie d'Amiens :

- Mme Muriel DEHAY, Infirmière Conseillère Technique (AC Lille)
- Mme Sandrine BOULART, Inspectrice d'Académie/ Inspectrice Pédagogique Régionale (AC Lille)
- Mme Maryse BURGER Médecin Conseillère Technique (AC Amiens)
- Mme Corinne SILVERT, Conseillère Technique école inclusive (AC Amiens).

Dans le cadre de l'inclusion scolaire, il est important que nos partenaires de l'Education Nationale participent aux instances de NeurodeV afin d'avoir un regard croisé sur les parcours de soins. Mme LETOMBE excuse par ailleurs nos partenaires absents sans doute du fait d'une fin d'année très chargée.

Présentation des membres sortants et des candidatures reçues.

Collège du secteur sanitaire :

1 directeur de Centre Hospitalier Général du nord de la région Hauts-de-France

Sortant : Mme LAMBERT Esthelle pour le CHAM

1 candidature : Mme LAMBERT Esthelle pour le CHAM

Résultat du vote :

- Mme Esthelle LAMBERT pour le Centre Hospitalier de l'Arrondissement de Montreuil-sur-mer (CHAM).

Collège du secteur médico-social : 2 postes à pourvoir, 2 représentants d'Associations gérant des ESMS sur le nord de la Région Hauts-de-France.

2 représentants pour le nord de la Région des Hauts-de-France

Sortant ASRL : M. Jean-Yves DOISY

Sortant APEI de Lens : M. Thomas DELREUX

2 candidatures :

M. Jean-Yves DOISY (ASRL)

M. Thomas DELREUX (APEI de Lens)

Résultat du vote :

- ASRL représentée par M. Jean-Yves DOISY
- APEI de Lens représentée par M. Thomas DELREUX

Collège des associations non gestionnaires :

Un représentant d'Association de familles nord de la région Hauts-de-France

Sortant APEDYS HdF : Mme Sylvie PLAMONT-LEPETIT

1 candidature : Mme Sylvie PLAMONT-LEPETIT

Résultat du vote :

- APEDYS HdF représentée par Mme Sylvie PLAMONT-LEPETIT

Questions diverses

« Comment va être utilisée l'enquête régionale ? »

Cette enquête est entre les mains de nos financeurs. C'est un outil de co-construction qui alimentera les groupes de travail mis en place par le Directeur Général de l'ARS, dans le cadre du copil TND.

« Lien NeurodeV – PCO va-t-il évoluer ? »

La PCO peut solliciter l'expertise de NeurodeV pour des diagnostics complexes et vice versa, NeurodeV réoriente vers la PCO. Nous ne sommes pas en concurrence mais bien en complémentarité pour répondre de façon efficiente aux parcours les plus complexes.

La séance est levée à 18h58